ECONOMIE

Recensement : la nouvelle campagne est en cours

Les opérations de collecte du recensement de la population ont commencé jeudi 16 janvier et se poursuivront jusqu'au samedi 22 février. Comme chaque année 8 % des adresses de la Ville ont été tirées au sort par l'INSEE et seront donc recensées.

Publié le 06 février 2020

Le recensement est une enquête d'utilité publique. Il est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Il permet de déterminer la population officielle d'une commune. les résultats sont utilisés pour calculer la participati on de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique d'un territoire et permettent à l'action publique de répondre aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…

Dix agents recenseurs

Une lettre (notice explicative de l'enquête de recensement de 2020) a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettr es des personnes concernées.

À Aubagne, dix agents recenseurs (Ludivine Bagnis, Corinne Berger, Halima Bonomo, Ghislaine Brousse, Nadin e Cartalas, Sylvette Coeffier, Roselyne Gonzalez, Athénais Hadjrabah, Sandrine Lepietre, Patricia Sannom) leur rendront visite.

Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Ils seront munis d'une carte individuelle signée par le M aire.

Les citoyens peuvent effectuer le recensement :

- en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, grâce aux codes confidentiels de connexion remis par les agents recenseurs lors de leur passage à votre domicile.
- via le formulaire déposé par l'agent recenseur qu'il se chargera de collecter.

Les renseignements fournis sont strictement confidentiels. Ils serviront à l'Insee pour établir des statistiques rigour eusement anonymes.

46 621 AUBAGNAIS

L'INSEE a publié, fin 2019, le chiffre officiel issu du recensement de la population légale (millésime 2017). Aubagne enregistre une hausse de 910 habitants par ra pport à la population d'il y a 5 ans et comptabilise 46 621 personnes. C'est la 5e c ommune du département de plus de 40 000 habitants. Elle se situe devant Salon (46 110 h) et Istres (43 817 h) et derrière Martigues (48 656 h) Arles (53 318 h), A ix-en- Provence (145 676 h) et Marseille, la ville la plus peuplée (869 815 h).